

Information Patient

QU'EST-CE QUE LE DOSSIER COMMUNICANT DE CANCÉROLOGIE (DCC) ?

UN PROJET DE SANTÉ PUBLIQUE



L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne a mandaté le Réseau Régional de Cancérologie ONCOBRETAGNE et le GCS* e-Santé Bretagne pour déployer le Dossier Communicant en Cancérologie (DCC). Ce dossier sécurisé et informatisé est mis à disposition des établissements de santé autorisés en cancérologie et des professionnels de santé afin d'assurer la qualité de votre prise en charge.

*GCS : Groupement de Coopération Sanitaire - <https://www.esante-bretagne.fr/>

UN TRAVAIL EN RÉSEAU



Le travail en réseau permet aux médecins et aux soignants de mieux coordonner leurs actions. Il assure une meilleure continuité du suivi médical et optimise les méthodes de diagnostic et de traitement. Le DCC est accessible quel que soit le lieu et le professionnel de santé que vous consultez dont votre médecin traitant.

UN OUTIL POUR VOTRE PARCOURS DE SOIN



Il permet à un médecin d'inscrire et de présenter votre dossier en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) pour vous proposer la meilleure prise en charge grâce aux expertises variées. Votre référent médical assurera ensuite le suivi en vous faisant part de la proposition thérapeutique validée en RCP.

Il permet un suivi de votre prise en charge : Programme Personnalisé de Soins (PPS) , Programme Après Cancer (PPAC) et tout autre document nécessaire à votre prise en charge.

Il permet le partage d'information contenu dans votre dossier avec les autres professionnels vous prenant en charge.

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES (Les informations vous concernant)

FINALITÉS ET BASE LÉGALE



Le Réseau Régional de Cancérologie ONCOBRETAGNE et les établissements de santé autorisés en cancérologie ainsi que les professionnels de santé libéraux procèdent aux traitements de vos données dans le DCC. La finalité poursuivie par le traitement de vos données dans le DCC est d'assurer la qualité de votre prise en charge en améliorant la coordination entre les professionnels de l'équipe de soin vous prenant en charge¹. Il participe également au suivi épidémiologique et à la recherche scientifique.

L'utilisation de vos données est fondée sur l'intérêt légitime des responsables de traitement. (RGPD art. 6.1 f) et 9.2.h .2 j).

La durée de conservation de vos données est limitée conformément à la réglementation en vigueur.

FAIRE VALOIR VOS DROITS



Conformément au règlement général sur la protection des données et à la loi informatique et libertés, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation des données vous concernant.

Pour faire valoir vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter : dpo@oncobretagne.fr ou Par courrier au : Réseau Régional de Cancérologie ONCOBRETAGNE, Av. de la bataille Flandres Dunkerque 35042 Rennes

Pour plus d'information : <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits>

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>)

QUELS SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNÉES ?



Les professionnels ayant accès à votre dossier (DCC) sont ceux qui vous prennent en charge (ou leur secrétariat) ce sont les membres de l'équipe de soin. De même, les professionnels administratifs qui gèrent les RCP ont accès à votre dossier dont les Cellules de Coordination en Cancérologie (3C) et le PRC (Pôle Régional de Cancérologie). Tous les utilisateurs du DCC sont engagés par un contrat de bon usage et sont soumis à une obligation de confidentialité et au secret professionnel ².

D'autre part, dans le respect de la loi, certaines données pourront être transférées où partagées avec les Registres des cancers et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) afin de répondre à leurs missions de recherche épidémiologique et des dépistages des cancers. Pour l'usage de vos données dans le cadre de la recherche, un courrier d'information (principe de non opposition) vous sera envoyé pour chaque étude après validation par la CADDOC (commission statuant sur les demandes).

LA SÉCURITÉ DE VOS DONNÉES



L'utilisation du DCC répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité. Tout professionnel qui a accès au DCC reçoit un identifiant individuel et met en place un mot de passe qui lui est propre. L'accès au DCC est informatiquement tracé. En cas de besoin, il est donc possible de connaître toutes les personnes qui ont consulté votre dossier. Vos données sont chez un hébergeur de données de santé certifié : GIP SIB 4 rue du professeur Jean Pecker 35065 RENNES.

¹ Art L 1110-12 et de l'Art L1110-4 (partage de données au sein de l'équipe de soin)

²Article 226-13 du code pénal modifié (secret médical)